



La Mutuelle Catalane

Une mutuelle plus humaine

Assemblée Générale

2025

Sommaire

- **Renouvellement des administrateurs rééligibles**
 - Marguerite BOUCHARDY (Résolution N°1)
 - Joseph GARCIA (Résolution N°2)
 - Jean-Jacques LOUBET (Résolution N°3)
 - Olivier PARRA (Résolution N°4)
 - Daniel ROSSIGNOL (Résolution N°5)
 - Charles SANTAMARIA (Résolution N°6)
- **Rapport de gestion 2024 (Résolution N°7)**
- **Comptes annuels 2024 (Résolution N°8)**
- **Affectation du résultat 2024 d'un montant de 122 412€, cent vingt-deux mille quatre cent douze Euros, à la réserve statutaire (Résolution N°9)**
- **Modification article 62 Statuts, « Le fonctionnement du Comité d'audit est présenté dans la charte du comité d'audit » (Résolution N°10)**
- **Adhésion à l'Union technique Mutualiste ASSIA (résolution N°11)**
- **Mise en place des services aux adhérents de Ressources Mutuelles Assistance à compter du 01/01/2026(résolution N°12).**

Les rapports et documents suivants sont consultables à tout moment sur mutuelle-catalane.com

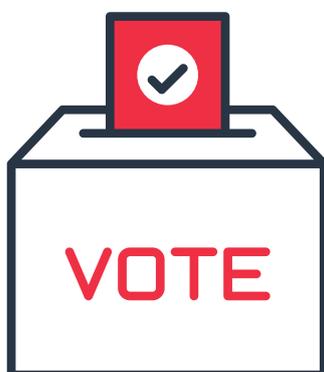
- Rapport SFCR
- Rapport du Commissaire aux comptes
- Statuts
- Règlement mutualiste

<https://mutuelle-catalane.com/documentation-et-rapport/>

Résolution N°1 à 6 : Renouvellement du Tiers des Administrateurs sortants rééligibles.

Renouvellement des administrateurs rééligibles

- Margueritte BOUCHARDY (Résolution N°1)
- Joseph GARCIA (Résolution N°2)
- Jean-Jacques LOUBET (Résolution N°3)
- Olivier PARRA (Résolution N°4)
- Daniel ROSSIGNOL (Résolution N°5)
- Charles SANTAMARIA (Résolution N°6)



Résolution N°7 : Rapport de gestion 2024





La Mutuelle Catalane
Une mutuelle plus humaine

RAPPORT DE GESTION

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MUTUELLE CATALANE

Présenté à l'Assemblée Générale du 26 Juin 2025
sur les opérations effectuées en 2024 et sur les résultats de l'exercice.

Nous vous présentons l'activité de LA MUTUELLE CATALANE Livre II au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, les résultats ainsi que les perspectives, et soumettons à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

SOMMAIRE :

I. Faits marquants de l'exercice 2024	(3)
II. Effectifs / Produits	(5)
III. Compte de résultat	(5)
1. Résultat technique non-vie	(5)
III. 1. a) Marge brute	(5)
III. 1. b) Charges de gestion	(7)
III. 1. c) Résultat technique op. non-vie	(7)
2. Résultat non technique	(7)
III. 2. a) Résultat financier	(8)
III. 2. b) Les autres produits et charges non techniques	(8)
III. 2. c) Le résultat exceptionnel	(8)
III. 2. d) Le résultat non technique	(8)
3. Les charges par nature	(9)
IV. Le bilan	(10)
1. L'Actif	(10)
2. Le Passif	(13)
V. Annexe des comptes annuels (expert-comptable)	(15) (19)
VI. Perspectives	(15)
VI. Annexes	(16)
1. Liste des membres du bureau au 31/12/2024	(16)
2. Liste des administrateurs au 31/12/2024	(16)
3. Organigramme SOLVABILITÉ II (OAGC + Fonctions Clés au 31/12/2024)	(17)
4. Remboursements, Indemnités et rémunérations	(18)
5. Comptes annuels (Expert-Comptable)	(19)

I. Faits marquants de l'exercice 2024

L'année 2024 a été l'occasion de poursuivre le travail de refonte des métiers du personnel afin de mieux accompagner nos adhérents.

Dans la continuité de l'année 2023, des audits internes et externes ont été réalisés confirmant les positions de la Direction et de la Présidence.

Ainsi, un nouvel organigramme a vu le jour avec trois pôles :

1. Pôle Développement / Prévention,
2. Pôle Finances/ Moyens-généraux,
3. Pôle Contrôle interne / Liquidation.

Dès le début du deuxième semestre des premiers résultats sont apparus avec notamment :

- Une croissance importante des adhésions,
- Une meilleure fidélisation,
- Des ateliers et actions de prévention à destination de nos adhérents,
- Des prestations liquidées à jour J et surtout des contrôles efficaces et efficients,
- Un travail entre notre Responsable du Pôle finance et notre expert-comptable plus fluide permettant notamment de clôturer l'exercice de manière plus rapide.
- Des processus comptables et financiers simplifiés.

Le pôle contrôle interne a été créé sur deux faits marquants :

1. Les anciens métiers de la gestion étaient des métiers de liquidation sur lesquels peu de contrôles étaient effectués,
2. La fraude aux prestations santé s'est accrue de manière exponentielle sur le plan national. Le montant de la fraude aux organismes complémentaires est estimé à environ 5% de leurs prestations dont la moitié concernerait notamment sur le poste dentaire.

Le pôle contrôle interne a mis en œuvre des processus de contrôles sur prestations plus stricts avec des résultats probants puisque 120 000€ ont été « requalifiés » ou « récupérés » :

1. 90 000€ de factures requalifiées car abusives ou frauduleuses sur le poste Hospitalisation,
2. 30 000€ de factures requalifiées car abusives ou frauduleuses sur le poste dentaire.

Cette somme c'est autant de prestations non facturées à l'adhérent lors du futur ajustement de cotisations.

Nous allons accroître ces contrôles et poursuivre avec notamment deux objectifs :

1. Continuer de nous faire accompagner par des cabinets d'experts,
2. Utiliser des logiciels d'analyses prédictives des prestations « supposées frauduleuses ».

La Mutuelle a travaillé sur son image et sa notoriété avec des partenariats forts et concrets comme le Don du sang 66, la Ligue contre le cancer, la CPME 66, la fondation de l'Université de Perpignan....

D'autres partenariats sont en cours de discussion pour l'année 2025.

Nous avons organisé au sein de la Mutuelle des ateliers prévention animés par des professionnels de santé.

Nous avons organisé avec la Ligue contre le cancer un spectacle à l'occasion d'octobre Rose.

L'année 2024 permet d'atteindre la « barre symbolique » des 11000 bénéficiaires et aussi d'approcher les 4 Millions d'euros de fonds propres.

Nous avons constaté des prestations en très forte croissance à la suite des transferts de charges réalisés entre l'assurance maladie et nos organismes.

- La moyenne nationale se situe autour de + 8%, nous sommes à + 11%.
- Les cotisations ayant été ajustés de +5% en moyenne, les adhérents ont bénéficié de plus de prestations.

Le résultat de l'exercice 2024 va renforcer nos fonds propres et permettre de consolider nos ratios de solvabilité :

1 Minimum de Capital de solvabilité Requis (MCR) atteignant les	144%
2 Solvabilité de Capital requis (SCR) approche les	169%

Bien entendu, nous sommes inquiets du contexte institutionnel et politique du pays et alertons depuis juin 2024 du danger d'une volonté des pouvoirs publics de taxer une fois de plus les contrats et par voie de conséquence les adhérents.

Nous sommes en cours de réflexion pour créer et promouvoir courant d'année 2025 une gamme adaptée au « pouvoir d'achat » afin de prendre en considération les problématiques de nos adhérents.

II. Effectifs / Produits

Les effectifs ont été en progression avec + 8 % entre le 31/12/2023 et le 31/12/2024.

Au 31/12/2024, nous avons :

- **Adhérents : 7 982**
- **Personnes couvertes : 10 862**

La gamme commercialisée est restée à l'équilibre comme en 2023.

La garantie MV2 a encore rendu un résultat déficitaire de près de - 60 000€, ce qui a eu pour conséquence un ajustement de cotisations plus important en 2025 que pour les autres contrats. (+7%).

Notre objectif est de ramener ce contrat à l'équilibre.

Concernant les contrats collectifs, notre partenariat avec la CPME 66 nous permet d'enregistrer l'arrivée de nouvelles entreprises.

III. Compte de résultat

Le résultat net de la Mutuelle Catalane ressort à 122 K€ sur l'exercice 2024.

Les prestations continuent d'être contrôlées de manière plus rigoureuse.

Elles sont suivies et analysées chaque jour.

Ce résultat net se compose de la façon suivante :

- Résultat Technique 2024 = 478 k€ contre 1 030 k€ en 2023
- Résultat Non Technique 2024 = 122 k€ contre 321 k€ en 2023

1. Résultat technique non-vie

a) Marge technique brute

En 2024, le montant des cotisations hors taxes s'élève à 8 402 k€. Il augmente de 6.4% par rapport à l'exercice précédent. Ceci s'explique par une augmentation du nombre d'adhésions et une augmentation de la cotisation annuelle au plus juste pour l'ensemble de nos adhérents.

Le montant total des prestations inscrit au compte de résultat technique 6 922k€, est en augmentation de 13.8 % par rapport à l'exercice précédent et il s'analyse comme suit :

Prestations payées analysées ci-dessous	6 524 k€
Provisions pour prestations à payer au 31/12/2024	506 k€
Provisions pour prestations à payer au 31/12/2023	-361k€
Charges gestion prestations	186k€
Contributions patientèle de 0,80% :	67k€
<u>Total</u>	<u>6 922 k€</u>

Le tableau comparatif ci-dessous présente les prestations payées en 2024 et détaille les principaux postes de dépenses ainsi que leur évolution.

Prestations Payées	2024	2023	Variation	%
Honoraires Médicaux	1 840 k€	1 727 k€	113 k€	6,50%
Pharmacie	1 061 k€	1 019 k€	42 k€	4,10%
Hospitalisation	1 038 k€	940 k€	98 k€	10,42%
Dentaire	933 k€	771 k€	162k€	17,36%
Optique	879 k€	771 k€	108 k€	12,40%
Appareillages (dont auditif)	464 k€	467 k€	(-3 k€)	-0.64%
Médecine Douce	203 k€	183 k€	20 k€)	10,92%
Fond Social	3 k€	19 k€	(-16 k€)	-84,00%
Cure Thermales	53 k€	41 k€	12 k€	29,00%
Transports	50 k€	28 k€	22 k€	78,50%
Divers	8 k€	5 k€	3 k€	60,00%
Secours	6 k€	5 k€	1 k€	20.00%
Total	6 538 k€	5 976 k€	562 k€	9.4%

Les prestations ont augmenté à la suite de trois « effets » :

1. Une augmentation du coût des dépenses de santé (+8% moyenne nationale),
2. De nouvelles adhésions avec des soins immédiats réalisés,
3. Une réorganisation des ressources humaines qui a permis de liquider les prestations à jour J contrairement à ce qui été fait depuis de nombreuses années (donc un écoulement plus rapide)

On constate comme en 2023 que des postes dits « consommateurs » comme l'optique (+ 12.40%) et la médecine douce (+ 10.92%) sont de plus en plus importants.

Les variations les plus significatives concernent :

Le poste dentaire	17,36%
Hospitalisation	10,42%
Le fond social	-84%

Le poste dentaire est un poste que nous contrôlons de plus en plus car il est selon différentes études le poste où l'assurance maladie relève de plus en plus de factures erronées, abusives voire frauduleuses.

Malgré les contrôles (50 000€ de récupérés) et malgré la position de nos adhérents d'opter de plus en plus pour des contrats dits « non responsables », ces contrats prennent tout de même une grande partie des prestations dentaires, ce qui explique cette croissance importante.

L'hospitalisation est également un poste sous contrôle (90 000€ de factures récupérées ou requalifiées) car même si la population vieillit et donc sa fragilité amène vers des hospitalisations, nous constatons également des dérives sur la facturation.

Concernant le fonds social, il s'agit d'une décision obligatoire de mise en conformité.

Son objectif étant d'éviter de payer des prestations indues.

b) Charges de gestion

Les charges de gestion s'élèvent à 1 001 k€ contre 786 k€ en 2023 (augmentation de 27 %). Elles sont constituées par :

- Des frais d'acquisition pour un montant de 323 k€, en augmentation de 91 k€
- Des frais d'administration pour un montant de 678 k€ en augmentation de 125 k€.

Les frais d'acquisition sont en hausse à la suite d'investissements en ressources humaines afin de rendre un service de qualité à nos adhérents.

Les frais d'administration augmentent à la suite d'investissements obligatoires en matière de mise en conformité (volet informatique).

c) Le résultat technique op. non vie

Le résultat technique de la Mutuelle Catalane s'élève ainsi à 478 k€ contre 1030 k€.

Le résultat baisse attendu que nous avons eu plus d'évolution de prestations que de cotisations.

2. Résultat non technique

COMPTE DE RESULTAT TECHNIQUE DES OPERATIONS NON-VIE au 31 DECEMBRE 2023 (en K€)

	Opérations brutes totales	Opérations donnees en substitution	Cessions et retrocessions	Opérations nettes au 31/12/2024	Opérations nettes au 31/12/2023
D1 Cotisations acquises (D1a - D1b)	8 402 k€			8 402 k€	7 891 k€
D1a Cotisations	8 402 k€			8 402 k€	7 891 k€
D1b Charges des provisions pour cotisations non acquises	0 k€			0 k€	0 k€
D2 Produit des placements alloués du compte non tex	0 k€			0 k€	0 k€
D3 Autres produits techniques	0 k€			0 k€	0 k€
D4 Charges des prestations (D4a + D4b)	6 922 k€			6 922 k€	6 075 k€
D4a Prestations et frais payés	6 777 k€			6 777 k€	6 110 k€
D4b Charge des provisions pour prestations à payer	145 k€			145 k€	-34 k€
D5 Charges des autres provisions techniques	0 k€			0 k€	0 k€
D6 Participation aux resultats	0 k€			0 k€	0 k€
D7 Frais d'acquisition et d'administration (D7a + D7b)	1 002 k€			1 002 k€	786 k€
D7a Frais d'acquisition	324 k€			324 k€	233 k€
D7b Frais d'administration	678 k€			678 k€	553 k€
D8 Autres charges techniques	0 k€			0 k€	0 k€
D9 Charge de la provision pour égalisation	0 k€			0 k€	0 k€
RESULTAT TECHNIQUE DES OPERATIONS NON-VIE (D1+D2+D3-D4-D5-D6-D7-D8-D9)	478 k€			478 k€	1 030 k€

COMPTE DE RÉSULTAT NON-TECHNIQUE au 31 DECEMBRE 2024

	31/12/2024	31/12/2023
F1 Résultat technique des opérations non-vie	478 K€	1 030 K€
F2 Produits des placements (F2a + F2b + F2c)	130 K€	110 K€
F2a Revenus des placements	82 K€	76 K€
F2b Autres produits des placements	49 K€	34 K€
F2c Profits provenant de la réalisation des placements	0 K€	0 K€
F3 Charges des placements (F3a + F3b + F3c)	97 K€	96 K€
F3a Frais de gestion des placements	97 K€	96 K€
F3b Autres charges de placements	0 K€	0 K€
F3c Pertes provenant de la réalisation des placements	0 K€	0 K€
F4 Produits des placements transférés au compte technique non-vie	0 K€	0 K€
F5 Autres produits non techniques	12 K€	8 K€
F6 Autres charges non techniques	364 K€	666 K€
F7 Résultat exceptionnel (F7a - F7b)	-7 K€	38 K€
F7a Produits exceptionnels	24 K€	58 K€
F7b Charges exceptionnelles	31 K€	20 K€
F8 Impôts sur le résultat	34 K€	101 K€
F9 Solde intermédiaire (F1+F2-F3+F4-F5-F6+F7-F8)	118 K€	321 K€
F10 Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	4 K€	0 K€
F11 Engagements à réaliser sur ressources effectuées	0 K€	0 K€
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (F9+F10-F11)	122 K€	321 K€

a) Le résultat financier

Le montant des produits de placement s'élève à 130 k€ contre 110 k€ pour 2023 (+ 20 %)

Les frais de gestions de placement se monte à 97 k€ contre 96 k€ pour l'exercice précédent, ils restent stables.

Le résultat financier s'élève à 33k€ contre 13 K€ pour 2023.

b) Les autres produits et charges non techniques

Les autres charges non techniques s'élèvent à 364 K€ contre 666 k€, cela est dû à un meilleur suivi de l'imputation analytique des charges.

Les autres produits non techniques augmentent de 14 K€ par rapport à l'exercice précédent passant de 8 k€ à 12 k€.

c) Le résultat exceptionnel

Le montant des charges exceptionnelles s'élève à 31 k€ contre 20 k€ pour l'exercice précédent.

Le montant des produits exceptionnels atteint un montant de 24 k€ contre 58 k€ en 2023.

Le résultat exceptionnel ressort à un montant -7 k€ (réaffectation de charges exceptionnelles, comme les remboursements des formations, au crédit d'un compte 964).

d) Le résultat non technique

L'impôt sur les bénéfices de l'année 2024 s'élève à 38 k€, auquel il faut imputer un crédit d'impôt de 4 K€, contre 101 k€ pour 2023.

Ainsi le résultat non technique s'élève à -355 k€ contre - 709k€ pour 2023.

3. Charges par nature

L'ensemble des charges de l'exercice 2024 s'élève à 1 714 k€ contre 1743 k€ pour 2023 soit une diminution de 1.63 %.

Ces charges qui sont classées dans le compte résultat de façon analytique en fonction de leur destination (en application du plan comptable mutualiste) sont présentées dans le tableau ci-dessous par nature.

Charges par nature (en K€)	2024	2023	Variation
Achats et fournitures non stockables	65 k€	61 k€	6.74 %
Services extérieurs	305 k€	227 k€	34.30 %
Autres services extérieurs	358 k€	369 k€	-3.10 %
Impôts et taxes	57 k€	52 k€	9.05 %
Charges de personnel	749 k€	735 k€	1.96 %
Charges de gestion courante	5 k€	53 k€	-90.30 %
Charges d'intérêts	7 k€	7 k€	0.71 %
Charges exceptionnelles	31 k€	14 k€	124.89 %
Dotations aux amortissement et provisions	103 k€	124 k€	-16.98 %
Impôts les sociétés	34 k€	101 k€	-66.05 %
Total des charges	1 714 k€	1 743 k€	-1.63 %

IV. Le bilan

1. L'Actif

ACTIF au 31 DECEMBRE 2024		
	2024	2023
A1 Actifs incorporels	0	0
A2 Placements (A2a + A2b+ A2c + A2d)	3 041 k€	3 676 k€
A2a Terrains et constructions	1 151 k€	1 212 k€
A2b Placements dans les entreprises liées		
A2c Autres placements	1 890 k€	2 464 k€
A2d Créances déposées auprès des entreprises cedantes		
A3 Placement représentant les provisions techniques a en unités de comptes	0 k€	0 k€
A4 Part des cessionnaires, rétrocessionnaires dans les	0 k€	0 k€
A5 Part des garants dans les engagements techniques	0 k€	0 k€
A6 Créances (A6a+A6b+A6c)	105 k€	2 k€
A6a Créances nées d'opérations directes et de prises en su	12 k€	1 k€
A6aa Cotisation restant a emettre		
A6ab Autres créances nees d'opérations directes et de prise	0 k€	0 k€
A6b Créances nées d'opérations de réassurances et de ces	0 k€	0 k€
A6c Autres créances (A6ca+A6cb+A6cc)	93 k€	1 k€
A6ca Personnel	0 k€	-7 k€
A6cb Etat, organismes sociaux, Collectivités publiques	69 k€	4 k€
A6cc Débiteurs divers	24 k€	5 k€
A7 Autres actifs (A7a+A7b)	2 541 k€	1 665 k€
A7a Actifs corporels d'exploitation	103 k€	67 k€
A7b Avoirs en banque, CCP et caisse	2 438 k€	1 598 k€
A8 Comptes de régularisation - Actif (A8a+48b+A8c+A8d)	148 k€	125 k€
A8a Intérêts et loyers acquis non échus		
A8b Frais d'acquisition reporté (Vie)		
A8c Frais d'acquisition reporté (non-vie)		
A8d Autres comptes de régularisation	148 k€	125 k€
A9 Différences de conversion	0 k€	0 k€
TOTAL DE L'ACTIF (A1 à A9)	5 835 k€	5 468 k€

L'Actif du bilan s'élève à 5 835 k€, il comprend :

- **Les placements: 3 041 k€**

Détail	Montant (k€)
▪ Terrains et constructions	1 151
▪ Placements financiers	1 890

- **Les créances d'exploitation: 105 k€**

- **Les autres actifs : 2689 k€**

Détail	Montant (k€)
▪ Matériel d'exploitation	103
▪ Avoirs en banque	2 438
▪ Comptes de régularisation	145

Les placements et la trésorerie s'élèvent à 5 425 k€ et représentent 92.98 % de l'actif. Une provision pour dépréciation des placements a été comptabilisée pour 4.8 k€.

Le tableau ci-après présente le détail des postes de placements et de trésorerie au 31/12/2024 en distinguant :

- la valeur comptable
- la valorisation au prix de marché
- les plus ou moins-values
- les produits financiers générés

PLACEMENTS & TRESORERIE en €	VC 31/12/2024	Val. Prix de marché	Plus/moins-values
CREDIT AGRICOLE 3 % 15-211225 TSR	50 000	50 183	183
CASA 1,75 % 17 -241027	60 000	57 203	-2 797
CASA 1,90 % 17 - 200727 ACALT	15 000	14 454	-546
CASA 2,30 % 16-241026 ACALG	50 000	49 222	-778
CASA 2,50 % 16-221226 INDX	60 000	59 258	-742
CR.AGR. 2,8% 16 TSR 210726	60 000	59 777	-223
CREDIT AGRICOLE 2,80% 15-161025 TSR	40 000	39 791	-209
CREDIT AGRICOLE 2,80%16-270126 TSR	150 000	149 395	-605
CREDIT AGRICOLE 2,70% 15-TSR 150725	40 000	39 970	-30
CREDIT AGRICOLE 2,70% 15-140425 TSR	50 000	50 026	26
CREDIT AGRICOLE 3,2 % 22-32	50 000	47 704	-2 296
Obligation CLN CIC 4.03% 23-201229 IDX	300 000	295 037	-4 963
CA 3,7%23-010233	11 000	10 946	-54
Obligations françaises	936 000	922 967	-13 033

SCI IMMOFI 37	143 370	143 370	0
SCI IMMOFI 42	180 000	180 000	0
SCI pur immobilier	323 370	323 370	0 k€
SCPI PATRIMMO COMMERCE	50 042	41 962	-8 080
SCPI PIERVAL SANTE	50 000	45 640	-4 360
SCPI AFFINITES PIERRE	100 141	86 004	-14 137
SCPI PRIMOPIERRE	50 128	27 860	-22 268
Crédit Mutuel-CIC PIERRE Investissement	120 301	108 723	-11 578
SCPI FONCIERE DES PRATICIENS	50 000	45 995	-4 005
PREM OPCIMMO SPPICAV 5DEC	58 719	46 975	-11 744
SCPI/OPCI	479 331	403 159	-76 172
Tikehau private assets	100 133	116 813	16 681
Fonds spécialisé	100 133	116 813	16 681
Terrains + constructions	998 004	1 362 000	363 996
Immobilier	998 004	1 362 000	363 996
Parts sociales banques	36 690	36 690	-0
Parts sociales diverses	3 000	-	-3 000
Parts sociales	39 690	36 690	-3 000
Comptes sur livrets et DAT	2 326 570	2 326 570	-
Comptes-courant et caisse	222 332	222 332	-
Liquidités	2 548 902	2 548 902	-
Total au 31 décembre 2024	5 425 430	5 713 901	288 471

2. Le Passif

PASSIF AU 31 DECEMBRE 2024		
	2024	2023
B1 Fonds mutualistes et réserves	3 852 k€	3 730 k€
B1.1 Fonds propres (B1a+B1b+B1c+B1d+B1e)	3 852 k€	3 730 k€
B1a Fonds de dotation sans droit de reprise		
B1b Ecart de réévaluation		
B1c Réserves	3 730 k€	3 409 k€
B1d Report à nouveau		
B1e Résultat de l'exercice	122 k€	321 k€
B1.2 Autres Fonds mutualistes (B1f+B1g)	0 k€	0 k€
B1f Fonds de dotations avec droit de reprise	0 k€	0 k€
B1g Subventions nettes	0 k€	0 k€
B2 Passifs subordonnés	0 k€	0 k€
B3 Provisions techniques brutes	506 k€	424 k€
(B3a+B3b+B3c+B3d+B3e+B3f+B3g+B3h+B3i+B3j)		
B3a Provisions pour cotisations non acquises (non-vie)	0 k€	0 k€
B3b Provisions d'assurance Vie	0 k€	0 k€
B3c Provisions pour prestations à payer (Vie)	0 k€	0 k€
B3d Provisions pour prestations à payer (non-vie)	506 k€	424 k€
B3e Provisions pour participation aux excédents et ristournes (Vie)	0 k€	0 k€
B3f Provisions pour participation aux excédents et ristournes (non-vie)	0 k€	0 k€
B3g Provisions pour égalisation (Vie)	0 k€	0 k€
B3h Provisions pour égalisation (non-vie)	0 k€	0 k€
B3i Autres provisions techniques (Vie)	0 k€	0 k€
B3j Autres provisions techniques (non-vie)	0 k€	0 k€
B4 Provisions techniques des opérations en unités de compte	0 k€	0 k€
B5 Engagements techniques sur opérations données en substitution	0 k€	0 k€
B6 Provisions pour risques et charges	42 k€	39 k€
B7 Fonds dédiés	0 k€	0 k€
B8 Dette pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	0 k€	0 k€
B9 Autres dettes (B9a+B9b+B9c+B9d)	1 431 k€	1 275 k€
B9a Dettes nées d'opérations directes et de prises en substitution	38 k€	28 k€
B9b Dettes nées d'opérations de réassurance et de cessions en substitution	0 k€	0 k€
B9c Dettes envers des établissements de crédit	526 k€	550 k€
B9d Autres Dettes (B9da+B9db+B9dc+B9dd)	867 k€	697 k€
B9da Autres emprunts, dépôts et cautionnements recus	0 k€	1 k€
B9db Personnel	18 k€	13 k€
B9dc Etat, organismes sociaux, collectivités publiques	562 k€	560 k€
B9dd Créditeurs divers	287 k€	123 k€
B10 Comptes de régularisation - passif	3 k€	0 k€
B11 Différence de conversion	0 k€	0 k€
TOTAL DU PASSIF (B1 à B11)	5 835 k€	5 468 k€

Le Passif du bilan s'élève à 5 835 k€, il comprend :

• **Les Fonds propres : 3852 k€**

Détail des Fonds propres	Montant (k€)
• Les Réserves	3730
• Le Résultat de l'exercice 2024	122

• **Les provisions techniques : 505 k€**

• **Les provisions pour Risques et Charges : 42 k€**

• **Les Dettes : 1431 k€**

Détail des dettes	Montant (k€)
• Les Emprunts	526
• Les Dettes fiscales et sociales	580
• Les Dettes fournisseurs	123
• Les Dettes diverses	202

L'affectation du résultat :

Le résultat net au 31/12/2024 est un excédent de 122 413 €.

Ce résultat, après validation par l'Assemblée Générale, sera affecté de la façon suivante :

- Réserve statutaire = 122 413 € - Cent vingt-deux mille quatre cent treize euros.

Fonds mutualiste et réserves :

Les Fonds propres au 31/12/2024 se montent à 3 886 k€ valorisés Solvabilité II.

Ratios de couvertures réglementaires Solvabilité II :

1. Le ratio de couverture du SCR (Niveau de solvabilité Requis) passe de 180% à 169% soit - 11 pts.

2. Le ratio de couverture du MCR (Niveau de solvabilité Minimum) connaît une progression en passant à 144%.

Ces ratios sont surveillés par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution. Ils démontrent la capacité de notre organisme à faire face à nos engagements futurs.

Ils doivent être impérativement supérieurs à 100 % et répondre favorablement aux ratios cibles indiqués dans la politique de gestion des risques.

Les deux indicateurs sont au-dessus des ratios « cible » et « limite ».

La baisse de notre ratio SCR est à la suite du nombre important de bénéficiaires que nous avons en plus et donc une exigence en couverture plus forte. Nous restons bien au-dessus de nos ratios cible et limite indiqués dans notre politique écrite de gestion des risques.

V. Annexe des Comptes Annuels 2024 (expert-comptable) - Page 18

VI. Perspectives

L'année 2025 sera une année phare en évolution technologique.

Notre décision de changer de logiciel d'information et nos obligations liées à l'application du règlement européen DORA, nous amènent à gérer une migration informatique en 2025 qui sera un vrai tournant pour notre organisme.

Nous poursuivrons également nos actions sur la prévention, avec un grand plan en préparation en lien avec la CPME 66.

Nous continuerons également à améliorer le développement de nos effectifs pour accroître la solidarité entre les adhérents. Nous allons aussi renforcer les actions menées par le pôle contrôle interne avec une modification profonde des métiers précédemment liés à la gestion de prestations.

Enfin, la dernière phase de notre organisation « des ressources humaines » permettra de valider nos nouveaux métiers dédiés au service de l'adhérent : accueil/ réception ; chargée de relation adhérents (pôle contrôle interne).

Nous avons fin 2024 élargit nos horaires d'accueil au public en permettant à ce dernier de nous contacter plus facilement (8h30-12h30/ 13h30-18h).

Notre volonté est de proposer des services et surtout une relation de proximité à nos adhérents.

ANNEXES

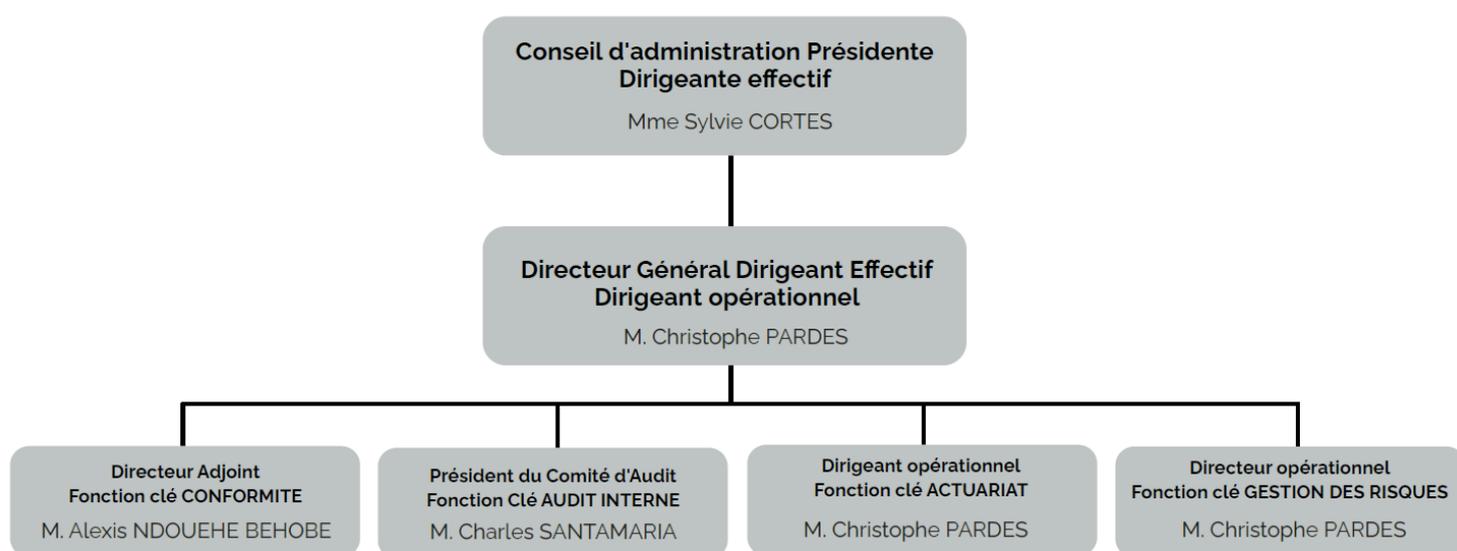
Annexe 1 : liste des membres du Bureau au 31/12/2024

Membres du bureau Le 31/12/2024	Fonctions
Mme Sylvie CORTES	Présidente
M. Francis WAFFELAERT	Vice-Président
Mme Isabelle RICHARD	Vice-Présidente
M. Patrick RICHARD	Trésorier
Mme Pilar PAYA	Trésorière Adjointe
Mme Marguerite BOUCHARDY	Secrétaire
M. Christian TIXADOR	Secrétaire adjoint

Annexe 2 : liste des membres du Bureau au 31/12/2024

Nom	Prénom	Fonction
CORTES	SYLVIE	Présidente
WAFFELAERT	FRANCIS	Vice-président
RICHARD	ISABELLE	Vice-présidente
RICHARD	PATRICK	Trésorier
PAYA	PILAR	Trésorière Adjointe
BOUCHARDY	MARGUERITE	Secrétaire
TIXADOR	CHRISTIAN	Secrétaire Adjoint
BOUSQUET	JEAN-LOUIS	Administrateur
GARCIA	JOSEPH	Administrateur
GUEGUEN-VAILLANT	YOLA	Administratrice
PASCAL	CATHERINE	Administratrice
PARRA	OLIVIER	Administrateur coopté
ROMAN	JEAN-PIERRE	Administrateur
ROSSIGNOL	DANIEL	Administrateur
SANTAMARIA	CHARLES	Administrateur
SOUCAS	DOMINIQUE	Administratrice

**Dirigeants effectifs et Fonctions clés validé
en Conseil d'Administration du 26/09/2023**



La Mutuelle Catalane
Une mutuelle plus humaine

Annexe 4 : Remboursements, indemnisations et rémunérations

Conformément à l'article L114-17 du code de la Mutualité, notamment à l'obligation qui est faite de rappeler à travers un rapport distinct du rapport de gestion, l'ensemble des sommes et avantages de toute nature versé à chaque administrateur en application de l'article L. 114-26.

Ce rapport sera certifié par le commissaire aux comptes.

Le Conseil d'administration conformément à la disposition prévue par l'article L114-26 du code de la mutualité dresse dans ce présent rapport la liste des sommes et avantages de toutes natures versées à chaque administrateur au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2024.

Administrateurs	Indemnités allouées en raison de fonctions permanentes (1)	Remboursement de frais (2)	Avantage de toute nature (3)
	Montant BRUT		
Sylvie CORTES (Présidente) *	21 272.88 €	270.84 €	
Francis WAFFELAERT (Vice-président)		145.50 €	
Isabelle RICHARD (Vice-présidente)		114.73 €	
Patrick RICHARD (Trésorier)		127.55 €	
Pilar PAYA (Trésorière adjointe)		126.41 €	
Marguerite BOUCHARDY (Secrétaire)		322.76 €	
Christian TIXADOR (Secrétaire adjoint)		187.13 €	
Charles SANTAMARIA (Président comité d'Audit)		254.30 €	
Jean-Louis BOUSQUET		72.96 €	
Joseph GARCIA		71.02 €	
Yola GUEGUEN-VAILLANT		33.33 €	
Jean-Jacques LOUBET		103.99 €	
Olivier PARRA		34.85 €	
Jean-Pierre ROMAN		77.08 €	
Daniel ROSSIGNOL		31.93 €	
Dominique SOUCAS		29.66 €	
Catherine VINCENT		208.71 €	
Danielle GAZEILLES (Membre comité audit)		71.02 €	
Gérard BILLES (Membre conseil des		107.34 €	
TOTAL	21 272.88 €	2 391.11€	0 €

(1) Indemnités allouées en raison des fonctions permanentes assurées par certains administrateurs / remboursements à l'administrateur salarié au titre du maintien de ses rémunérations, / indemnités au titre de perte de gain, des administrateurs ayant la qualité de travailleur indépendant.

(2) Remboursement des gardes d'enfant, de frais de déplacement et de séjour ainsi que les frais de même nature directement pris en charge par la mutuelle, qu'ils soient forfaitaires ou non.

(3) Avantages de toute natures alloués par l'organisme, dont bénéficie l'administrateur concerné, tels que, par exemple : la mise à disposition d'un logement de fonction, d'une voiture de fonction, la souscription de contrat d'assurance ...

***Salaire net Présidente = 17140.66 € (21 272.88€ - Charges Sociales 4132.22€)**

Résolution 8 : Comptes annuels 2024 (Expert-comptable)



MUTUELLE CATALANE
ANNEXE DES COMPTES ANNUELS
Du 01/01/2024 au 31/12/2024

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 5 834 670.06 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 122 413.00 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels et aux dispositions du Code de la Mutualité et du règlement ANC 2015-11 du 26 novembre 2015.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes sont les suivantes :

a) Actif incorporel

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

b) Actif corporel d'exploitation

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- | | |
|---|--------|
| - Constructions | 50 ans |
| - Agencement et aménagement des constructions | 10 ans |
| - Matériel bureau/informatique | 3 ans |
| - Mobilier | 5 ans |

c) Placements

1- Placements financiers :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Produits et charges des placements :

Les revenus financiers comprennent les revenus des placements acquis à l'exercice (coupons échus, intérêts des comptes à terme, des comptes rémunérés).

Les plus ou moins-values sur cessions de valeurs mobilières sont déterminées en appliquant la méthode du premier entré premier sorti et constatées dans le résultat de l'exercice.

2- Placements immobiliers :

Les placements immobiliers regroupent les terrains, les immeubles de placement ainsi que les parts et actions de sociétés immobilières ou foncières. Conformément aux dispositions de l'article R212-11 du code de la mutualité transposant les principes de l'article R343-11 du Code des assurances, une expertise quinquennale est réalisée sur l'ensemble des biens de la mutuelle. Ces valorisations sont réalisées par un expert et font l'objet d'une actualisation annuelle.

L'instruction n°2021-I-14 du 15 octobre 2021 a abrogé l'instruction n°2017-I-09 du 15 juin 2017 relative à la procédure d'acceptation des experts dans le cadre de l'évaluation de la valeur de réalisation des immeubles et des parts ou actions des sociétés immobilières ou foncières non cotées.

Etat des placements - 31/12/2024

	Valeur brute inscrite au bilan	Valeur nette	Valeur de réalisation
Placements (détail des postes A2 et A3* de l'actif)			
1 Placements immobiliers et placements immobiliers en cours (cpt 21 et 22) :			
-dans l'OCDE	1 634 538 €	1 150 986 €	1 348 000 €
-hors de l'OCDE			
sous-totaux			
2 Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM (cpt 230 sauf OPCVM) :			
-dans l'OCDE	942 524 €	863 677 €	880 357 €
-hors de l'OCDE			
sous-totaux			
3 Parts d'OPCVM (autres que celles visées au) (OPCVM comptabilisées en 2302xx) :			
-dans l'OCDE			
-hors de l'OCDE			
sous-totaux			
4 Part d'OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe (OPCVM comptabilisées en 2301xx) :			
-dans l'OCDE			
-hors de l'OCDE			
sous-totaux			
5 Obligations et autres titres à revenu fixe (cpt 231)			
-dans l'OCDE	1 036 000 €	1 026 284 €	1 036 627 €
-hors de l'OCDE			
sous-totaux			
6 Prêts hypothécaires (cpt 2321xx) :			
-dans l'OCDE			
-hors de l'OCDE			
sous-totaux			
7 Autres prêts et effets assimilés (cpt 23 sauf 2321xx) :			
-dans l'OCDE			
-hors de l'OCDE			
sous-totaux			
8 Dépôts auprès des cédantes (cpt 235) :			
-dans l'OCDE			
-hors de l'OCDE			
sous-totaux			
9 Dépôts (autres que ceux visés au 8) et cautionnement en espèces et autres placements (cpt 233 et 234) :			
-dans l'OCDE			
-hors de l'OCDE			
sous-totaux			
10 Actifs représentatifs des opérations en unités de comptes (cpt 24) :			
- placements immobiliers ;			
- titres à revenu variable, autres que des parts d'OPCVM ;			
- OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe ;			
- autres OPCVM			
- obligations et autres titres à revenu fixe			
sous-totaux			
11 Total des lignes 1 à 10 :	3 613 062 €	3 040 947 €	3 264 984 €
Dont :			
- placements évalués selon l'article R. 343-9 (titre amortissables)			
- placements évalués selon l'article R. 343-10 (titres non amortissables)	1 978 524 €	1 889 961 €	1 916 984 €

d) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

e) Provisions techniques

Provision pour Prestations A Payer (PPAP)

Il s'agit d'un montant permettant de faire face à toutes les conséquences financières futures des sinistres survenus jusqu'à la date d'inventaire.

La méthode utilisée est celle dite du "cadencement". Le montant de la provision est calculé avec les données statistiques sur les trois dernières années.

Le tableau ci-dessous explicite la méthode qui consiste à calculer le pourcentage du N-1 sur les prestations payées.

Le pourcentage moyen est de 7% avec prise en compte d'un taux d'inflation à 4%, auquel il convient d'ajouter 6.5% de frais de gestion, ce qui nous amène à une provision de 505 698.83 €. Le taux des frais de gestion liés aux prestations est apprécié par une étude analytique suivie en établissement.

Statistiques calcul provision pour risque à payer (PPAP)				
ANNEE N-1	ANNEE REGLEMENT	PRESTATIONS PAYEES N-1	N-1 PAYÉ	%
2017	2018	4 076 217,00	357 337,00	9%
2018	2019	4 407 725,00	326 368,00	7%
2019	2020	4 956 591,00	419 307,00	8%
2020	2021	5 238 591,00	385 036,44	7%
2021	2022	5 628 780,00	394 014,60	7%
2022	2023	6 044 694,00	380 304,89	6,29%
2023	2024	5 962 849,07	298 142,45	5,00%
2024	2025	6 537 800,00	457 646,00	7,00%
	Inflation 4%		18 305,84	
	FG 6,5%		29 746,99	
	TOTAL		505 698,83	

f) Informations sur le compte de résultat

Dans le cadre du dispositif "tiers payant de la carte SLSAM vitale" et des flux électroniques mis en place, le règlement et la comptabilisation des droits relatifs à certaines prestations en nature liées à la maladie intervient, conformément aux textes légaux et réglementaires, en particulier les articles L. 161-33 et R 161-43 du Code de la Sécurité Sociale, sur une base déclarative, sans reconnaissance expresse par l'assuré ou l'adhérent de la réalité de la prestation reçue.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AVANCES ET ACOMPTES

La Mutuelle s'est engagée sur proposition technique et commerciale de la plateforme santé ASSIA à la mise en oeuvre d'une nouvelle solution de gestion au périmètre fonctionnel complet (back-office, front-office et fonctions transverses).

Les premières étapes de la migration se sont tenues en fin d'exercice 2024 (avancement à hauteur de 47k€) pour un engagement global de l'ordre de 300k€ avec mise en service dans les 16 mois.

Désignation	VALEUR NETTE
Immobilisations incorporelles en cours	47 191
TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, AVANCES ET ACOMPTES	47 191

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
				suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL			47 191	
CORPORELLES	Terrains		110 035			
	Constructions	Sur sol propre	1 038 045			
		Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.	486 458			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels					
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers	34 684			
		Matériel de transport	16 061			
		Matériel de bureau & mobilier informatique	226 158		23 086	
	Emballages récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
TOTAL			1 911 441		23 086	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés		2 548 050		474	
	Prêts et autres immobilisations financières		210			
TOTAL			2 548 259		474	
TOTAL GENERAL			4 459 701		70 751	
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			47 191	
CORPORELLES	Terrains				110 035	
	Constructions	Sur sol propre			1 038 045	
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons			486 458	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers			34 684	
		Matériel de transport			16 061	
		Mat. bureau, inform., mobilier			249 244	
	Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
TOTAL					1 934 528	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés		570 000		1 978 524	
	Prêts & autres immob. financières				210	
TOTAL			570 000		1 978 734	
TOTAL GENERAL			570 000		3 960 452	

(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
TOTAL					
Terrains					
	Sur sol propre	172 106	27 970		200 076
Constructions	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.	250 795	32 682		283 477
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
	Inst. générales agencem. amén.	28 742	2 298		31 039
Autres immobs corporelles	Matériel de transport	16 061			16 061
	Mat. bureau et informatiq., mob.	165 315	32 370		197 684
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		633 018	95 319		728 338
TOTAL GENERAL		633 018	95 319		728 338

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
	Sur sol propre						
Constr.	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
	Inst. gales, ag. am div						
A. Immo. corp.	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Détermination de la valeur actuelle

La valeur d'usage est retenue pour déterminer la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. gales agen. aménag constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres immobs corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et mob. informatique				
Emballages récupérables divers				
Immobis financières				
Titres mis en équivalence				
Titres de participations				
Autres	83 715	4 848		88 564
TOTAL	83 715	4 848		88 564
Stocks				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GÉNÉRAL	83 715	4 848		88 564

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	15 000			15 000
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires	24 358	2 775		27 133
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL		39 358	2 775		42 133
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	- incorporelles			
		- corporelles			
		- Titres mis en équivalence			
		- titres de participation			
		- autres immobs financières	83 715	4 848	
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	21 424		4 431	16 993	
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL		105 140	4 848	4 431	105 557
TOTAL GÉNÉRAL		144 498	7 623	4 431	147 689
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation		2 775	4 431	
	- financières		4 848		
	- exceptionnelles				

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	210		210
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	16 993	16 993	
	Autres créances clients	11 725	11 725	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 204	1 204	
	Impôts sur les bénéfiques	67 975	67 975	
	Etat & autres coll. publiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	23 910	23 910		
Charges constatées d'avance	148 355	148 355		
TOTAUX		270 372	270 162	210
Renvois	(1) Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	(3) Créances reçues par legs ou donations			

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	148 355
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	148 355

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	25 114
Disponibilités	
TOTAL	25 114

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	525 790	39 138	147 839	338 813
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		122 641	122 641		
Personnel & comptes rattachés		17 565	17 565		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		161 348	161 348		
Etat & autres	Impôts sur les bénéfices				
collectiv. publiques	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	401 140	401 140		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.) (3)		708 585	708 585		
Dettes représentatives des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		3 300	3 300		
TOTAUX		1 940 368	1 453 716	147 839	338 813
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	11 782			
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	35 862			
	(2) Montant divers emprunts, dett/associés				
(3) Autres dettes reçues par legs ou donations	112 038	112 038			

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	3 300
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	3 300

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 634
Dettes fiscales et sociales	480 742
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	593 075
TOTAL DES CHARGES À PAYER	1 108 451

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS MUTUALISTES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Libellé	A l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Réserve légale	506 985,45			506 985,45
Réserve statutaire	2 799 014,98	321 078,72		3 120 093,70
Réserve de capitalisation	2 966,00			2 966,00
Réserve de solvabilité	99 711,00			99 711,00
Excédent ou déficit de l'exercice	321 078,72	122 413,00	321 078,72	122 413,00
TOTAL	3 729 756,15			3 852 169,15

MUTUELLE CATALANE
COMMENTAIRE
Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Autres charges :

Le montant des honoraires du Commissaire aux comptes s'élève à 16 080€ TTC.

Un accord d'intéressement a été signé le 10 mars 2020 au sein de la Mutuelle Catalane. La prime d'intéressement calculée selon les modalités prévues à l'accord s'élève à 4 847 € pour l'exercice.

Action sociale :

La Mutuelle Catalane a engagé dans le cadre de son action sociale les initiatives suivantes :

-Missions de prévention et de promotion de la santé,

-Allocation de fonds de secours pour un montant de 6352.99€,

-Gestion de la complémentaire santé solidaire avec versement de 3221.29€ de prestations aux adhérents bénéficiaires,

-Partenariat signé avec l'UPVD dans le cadre de futurs projets de développement de prévention, du sport et actions humanitaires.

Autres informations

Mme CORTES, Présidente en exercice a perçu une indemnité brute de 21 272.88€ au titre de sa fonction.

Ventilation des cotisations émises

	2024	2023
France	8 402 094,21 €	7 891 432,30 €
CEE	0,00 €	0,00 €
Hors CEE	0,00 €	0,00 €
TOTAL	8 402 094,21 €	7 891 432,30 €

Ventilation des charges par nature

	2024	2023
Achats et autres charges externes	727 530,53 €	657 264,63 €
Impôts, taxes et versements assimilés	56 706,00 €	51 726,57 €
Charges de personnel	749 435,43 €	734 675,78 €
Autres charges	77 967,31 €	175 845,17 €
Dotations aux amortissements et provisions	102 942,64 €	123 571,48 €
TOTAL	1 714 581,91 €	1 743 083,63 €

ENGAGEMENTS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 27 132,86 Euros.

Cet engagement a été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux de charge	58,00 %
Taux d'actualisation	3,37 %
Départ volontaire à	64 ans

ENGAGEMENTS DONNÉS

Lors de l'achat du nouveau local en 2010 la Mutuelle a réalisé un emprunt pour un montant de 200 000 €.

La garantie prise par le Crédit Agricole est un nantissement sur les placements financiers que détient la Mutuelle.

Lors de l'acquisition des locaux 18 avenue de Grande Bretagne à Perpignan en 2022 la Mutuelle a contracté un emprunt de 520000€. La garantie prise par le Crédit Agricole est un nantissement sur 13 obligations à hauteur de 695000€.

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement	118 134					118 134
TOTAL (1)	118 134					118 134

	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	118 134					118 134

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
TOTAL						

ENGAGEMENTS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

Dans le cadre de la mise en place de la nouvelle solution de gestion, La Mutuelle Catalane a obtenu un emprunt de 300k€ auprès du Crédit Agricole Sud Méditerranée au taux fixe de 4.62% sur une durée de 48 mois. La première réalisation est effective au 03 décembre 2024 pour 11781.58€.

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Crédit Agricole Sud Méditerranée - Emprunt obtenu mais non encore encaissé	288 218					288 218
TOTAL	288 218					288 218

Résolution 9 : Affectation du résultat 2024 d'un montant de 122 412 € (cent vingt deux mille quatre cent douze euros) à la réserve statutaire



Résolution 10 : Modification article 62 des Statuts, « Le fonctionnement du Comité d'audit est présenté dans la charte du comité d'audit »>>



Résolution N° 11 : Adhésion à l'Union technique Mutualiste ASSIA.



Résolution 12 : Mise en place des services aux adhérents de Ressources Mutuelles Assistance à compter du 01/01/2026





La Mutuelle Catalane
Une mutuelle plus humaine

04 68 34 45 66
www.mutuelle-catalane.com

La Mutuelle Catalane, Société mutualiste régie par le Livre II du Code de la Mutualité.
N° immat. Registre National des Mutuelles : 302 476 536
Siège social : 20 avenue de Grande Bretagne, 66029 PERPIGNAN Cedex.